

Les trois ans mouvementés du premier ministre Edouard Philippe

Edouard Philippe a remis la démission de son gouvernement à Emmanuel Macron, qui l'a acceptée. Il ne sera pas reconduit, après trois ans de réformes au pas de charge et des crises majeures.

Par Patrick Roger, Bertrand Bissuel et Julie Carriat Publié hier à 11h41, mis à jour hier à 14h57



Edouard Philippe quitte Matignon, vendredi 3 juillet, après trois ans. THOMAS COEX / AP

Trois ans, un mois et dix-huit jours, soit 1 144 jours : telle aura été la durée du bail d'Edouard Philippe à Matignon avant qu'il ne présente sa démission à Emmanuel Macron, vendredi 3 juillet. Trois ans de réformes au pas de charge et des crises majeures à affronter.

A commencer par l'éducation : dès septembre 2017, certaines classes de CP et de CE1 sont dédoublées dans les écoles situées en zones d'éducation prioritaire, où le nombre d'élèves en difficulté est le plus élevé. A partir de la rentrée 2019, l'école est rendue obligatoire dès l'âge de 3 ans. Dans le cadre du plan d'action contre la pauvreté, le gouvernement introduit un dispositif de soutien permettant que les familles en difficulté ne payent pas plus d'un euro le repas à la cantine de l'école.

Notre direct : [Démission du gouvernement en direct : le nouveau premier ministre devrait être connu « dans les prochaines heures »](#)

C'est également la présentation d'une nouvelle organisation des enseignements et la réforme du baccalauréat, qui suscitera des contestations tant chez les lycéens que chez les enseignants.

Contestée, également, l'instauration du service en ligne Parcoursup

permettant de s'inscrire en première année dans l'enseignement supérieur.

Deux événements marquants auront lieu dans le domaine de l'écologie. C'est d'abord l'annonce, en janvier 2018, après des années de controverse, de l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique). C'est aussi la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires, au nom de la sécurité routière, et l'instauration de la taxe carbone. Deux décisions qui contribueront à cristalliser le mouvement des « gilets jaunes ».

Le bilan d'Edouard Philippe à Matignon : [De la crise des « gilets jaunes » à celle du coronavirus : retour sur les 3 ans d'Edouard Philippe à Matignon](#)

Chômage, retraites, prélèvement à la source...

Sur les dossiers sociaux, l'équipe de M. Philippe a mené à bien – ou lancé – plusieurs réformes d'envergure. En septembre 2017, cinq ordonnances ont réécrit le code du travail afin d'alléger les obligations pesant sur les employeurs. Moins d'un an après, une loi sur le secteur ferroviaire a été adoptée, en abolissant au passage le statut du cheminot, après plusieurs semaines de grève à la SNCF.

L'exécutif a également changé les règles de l'assurance-chômage, durant l'été 2019, en durcissant les conditions d'éligibilité ; les modalités de calcul des allocations ont, par ailleurs, été chamboulées, si bien qu'un peu plus de 800 000 demandeurs d'emploi pourraient voir leur prestation baisser. Toutefois, la plupart de ces dispositions, dénoncées par les syndicats, ont été suspendues ou reportées, à cause de la crise sanitaire : certaines d'entre elles pourraient être abandonnées ou amendées, dans les prochaines semaines.

Article réservé à nos abonnés

Lire aussi [Réforme de l'assurance-chômage : 850 000 personnes touchées par le durcissement des règles](#)

Enfin, le pouvoir en place a engagé une transformation profonde des régimes de retraites, l'objectif étant de fonder un système universel par points. Désapprouvé par une majorité de l'opinion et à l'origine d'un très long conflit social, fin 2019-début 2020, ce projet a été suspendu à la mi-mars avant d'être relancé, jeudi soir, par Emmanuel Macron.

Article réservé à nos abonnés

Lire aussi [La réforme des retraites revient à petits pas](#)

Le gouvernement Philippe, c'est aussi la suppression de la taxe d'habitation, l'instauration du prélèvement à la source, l'accélération du

très haut débit, l'élargissement de la PMA aux femmes seules et homosexuelles, texte de loi encore en discussion au Parlement.

En première ligne durant le confinement

Pendant le confinement, dès avant la déclaration de « *guerre* » d'Emmanuel Macron, le 16 mars, Edouard Philippe fut chargé de mettre en œuvre le confinement et d'annoncer ses mauvaises nouvelles, notamment le samedi 14 mars, lorsque la fermeture des restaurants fut annoncée pour une entrée en vigueur le jour même à partir de minuit. En première ligne, confronté à une pénurie de masques et de tests, il fut d'abord accusé de mal gérer la crise et justifia dans un premier temps l'inutilité des masques pour toute la population, avant de reconnaître leur nécessité.

Exercice peut-être encore plus ardu, le déconfinement du pays vit le premier ministre s'illustrer dans un numéro d'équilibriste et de pédagogue. Lancé le 22 avril avec la présentation d'un plan de déconfinement éminemment prudent, cette séquence a aussi fait grandir la rumeur d'une mésentente au sommet de l'Etat, Emmanuel Macron promettant les « *jours heureux* » quand son chef de gouvernement signifiait aux Français qu'il faudrait attendre des « *jours meilleurs* ».

Lire aussi [Macron annonce une « rentrée difficile » et veut relancer la réforme des retraites](#)

En première ligne pour défendre son plan au Parlement, sous le feu des oppositions, il parvint à incarner une ligne de gouvernance, quitte à reconnaître souvent que le gouvernement ne « *savait pas tout* » dans cette crise sanitaire d'une ampleur inédite. Au fil de ses interventions, sa cote de popularité a progressé, au point de dépasser de plus de dix points celle du chef de l'Etat, fin juin (50 % d'opinions favorables contre 38 % pour Emmanuel Macron, selon un récent sondage IFOP pour le *Journal du dimanche*). A cette envolée dans l'opinion, il faut ajouter sa consécration au Havre, ville qu'il a dirigée de 2010 à 2017 face au communiste Jean-Pierre Lecoq, avec 58,8 % des voix, à l'issue d'une campagne intense. Cette victoire, qui assoit encore sa popularité, lui offre désormais un lieu où se replier.

Patrick Roger, Bertrand Bissuel et Julie Carriat